

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière, que conformément aux dispositions de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, le Conseil de la Ville de New Richmond tiendra une séance publique au cours de laquelle sera présenté un rapport de la situation financière du régime de retraite des employés de la Ville de New Richmond telle qu'elle aura été établie dans le rapport d'évaluation actuarielle requis par la Loi.

Cette séance se tiendra dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de New Richmond, situé au 99, place Suzanne-Guité, le 14 janvier 2015 à 20 h.

Donné à New Richmond,
Ce 10^e jour de décembre 2014

Céline LeBlanc
Greffière